

1853

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DMS

ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DU FÉVRIER 1854

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE GOUVERNEUR, AU NOM DU CONSEIL DE RÉGENCE,

sur les opérations de l'année 1853

ET

Rapport du Collège des Censeurs

BRUXELLES

IMPRIMERIE DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

1854

BANQUE NATIONALE.



RAPPORTS.

BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES,

Le 27 Février 1854,

PAR M. LE GOUVERNEUR,

SUR

LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE,

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.

Bruxelles.

IMPRIMERIE DE G. STAPLEAUX,

RUE DE SCHAERBEEK, 12.

—
1854

BANQUE NATIONALE.

Rapport fait par M. le Gouverneur à l'assemblée générale du 27 février 1854, sur la situation de l'établissement et les résultats du bilan, arrêté au 31 décembre 1853.

MESSIEURS,

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque Nationale est réunie aujourd'hui en vertu de l'art. 47 des statuts, pour recevoir communication du bilan du dernier exercice, et entendre le rapport du Gouverneur sur les résultats des opérations de l'année qui vient de s'écouler.

Je viens, Messieurs, m'acquitter de la tâche qui m'est confiée, et d'abord, j'aurai l'honneur de vous rappeler les modifications que le personnel de l'administration a subies dans le courant de l'année dernière.

Monsieur J. P. Matthieu, l'un des directeurs nommés par arrêté royal du 4 septembre 1850, obligé, en vertu de l'art. 62 des statuts, d'opter entre ces fonctions et celles de directeur de la Société générale, a cru devoir donner sa démission de celles qu'il remplissait auprès de notre établissement. Tout en appréciant les motifs de cette détermination, nous l'avons cependant regrettée, en ce qu'elle nous a enlevé le concours si utile de l'expérience et des lumières d'un honorable collègue qui nous avait rendu, surtout à l'époque de l'organisation de nos caisses, des services dont la Banque conserve un reconnaissant souvenir.

D'après l'art. 34 des statuts, les directeurs, qui avaient d'abord reçu pour trois

ans l'institution royale devaient, après ce terme, cesser leurs fonctions, s'ils n'étaient réélus par l'assemblée générale. Cette assemblée a exercé, pour la première fois, cette prérogative dans sa réunion du 19 décembre dernier. MM. Deswert, Bischoffsheim, Doucet, Prévinaire et Van Hoegaerden ont été réélus, et M. De Pouhon a été nommé en remplacement de M. Matthieu.

Dans cette même réunion, l'assemblée générale a réélu, pour le terme de trois ans, MM. le baron Osy et Demeure, membres sortants du conseil des censeurs.

Enfin, par arrêté royal du 31 décembre 1853, M. Deswert a été maintenu dans ses fonctions de vice-gouverneur, conformément à l'art. 31 des statuts.

Actions de la Banque. Je dirai maintenant quelques mots du mouvement de nos actions pendant le courant de 1853 ; et d'abord je signalerai à l'assemblée un arrêté de M. le Ministre des Finances, en date du 12 septembre dernier, qui fait cesser les effets de la disposition temporaire de l'art. 61 des statuts, d'après laquelle la Banque de Belgique et la Société Générale avaient la faculté de se faire représenter aux assemblées générales par leurs propres actionnaires, en répartissant entr'eux les actions en nom qu'elles possédaient respectivement.

Au 31 décembre 1852, le nombre des actions inscrites en nom était de 8,448
celui des actions au porteur de 16,552

Dans le courant de 1853, il a été opéré 145 mutations, savoir :

- 68 transferts d'actions au porteur en actions nominatives ;
- 19 transferts d'actions nominatives en actions au porteur ;
- 58 transferts d'actions de nom en nom.

Par l'effet de ces différents transferts, il y avait au 31 décembre 1853 :

actions inscrites en nom.	9,655
actions au porteur.	15,345
Ensemble.	25,000

Le nombre des actionnaires inscrits à cette époque était de 202, dont 168 possédant plus de 10 actions et ayant ensemble 570 voix, aux termes de l'art. 46 des statuts.

Résultats du bilan et répartition des bénéfices de l'année.

Le 3^e bilan de la Banque Nationale a été arrêté par le conseil d'administration au 31 décembre dernier ; il a été soumis à messieurs les censeurs dans leur réunion du 28 janvier, et approuvé par eux le 11 février. Enfin, dans sa séance du même jour, le conseil général a fixé le dividende du second semestre de l'année, et la part des bénéfices à mettre en réserve, le tout conformément aux dispositions des art. 25, 39 et 42 des statuts.

Ce bilan (Voy. Annexe A) se balance en actif et passif par fr. 154,989,734 31 1/2 c., et présente au compte de profits et pertes (Voy. Annexe B) un solde en bénéfice, pour les opérations de l'année entière, de fr. 2,174,934 77 c., en y comprenant le dividende de 2 1/2 p. c. du 1^{er} semestre, soit fr. 375,000 payés aux actionnaires, suivant l'art. 17 des statuts, ci fr. 2,174,934 77

Ce bénéfice doit être réduit du tantième de 3 p. c., alloué par l'Assemblée générale à l'administration, en vertu de l'art. 54 des statuts, et qui ne se prélève que sur ce qui excède la somme de 750,000 fr., formant l'intérêt à 5 p. c. du capital versé, soit » 42,748 02

Reste. . . fr. 2,132,186 75

Pour établir la réserve et la part de l'État, il faut ajouter fictivement l'intérêt de 3 p. c. des 10 millions non versés du capital social, soit » 300,000 »

Ensemble. . fr. 2,432,186 75

Le bénéfice réalisé ne devant concourir à former le fonds de réserve et la part du Trésor, que pour la partie excédant l'intérêt à 6 p. c. du capital social de 25 millions, soit » 1,500,000 »

la somme qui y est soumise est réduite à fr. 932,186 75

dont 1/3 doit être porté à la réserve, soit fr. 310,728 91 }
 et 1/6 revient à l'État » 155,364 45 } » 466,093 36

Reste à répartir entre les actionnaires, avec le surplus des bénéfices fr. 466,093 39

Maintenant, pour former le dividende du second semestre, nous réintégrons le chiffre général des bénéfices ci-dessus fr. 2,432,186 75

Nous imputons, 1° la part attribuée à la réserve et à l'État fr. 466,093 36	}	» 1,141,093 36
2° Le dividende payé pour le 1 ^{er} semestre » 375,000 »		
Enfin 3° les 300,000 fr. portés fictivement en compte, comme dus par les actionnaires sur les 10 millions non versés . . » 300,000 »		

Le solde à répartir des bénéfices de l'année est donc de . . fr. 1,291,093 39
 ce qui donne pour chaque action un dividende de fr. 51 60 c.,
 soit pour 25,000 actions » 1,290,000 »

et laisse au compte de profits et pertes un léger excédant de . fr. 1,093 39
 que l'administration a résolu de porter au compte de réserve.

C'est donc à ce taux de fr. 51 60 c. que le conseil général a fixé, en vertu de l'art. 42 des statuts, le dividende du second semestre de 1853, lequel sera payable dans nos bureaux, à Bruxelles, et chez nos agents en province, à partir du 1^{er} mars prochain.

Ce résultat est, à 40 centimes près, le même que celui de l'année dernière, et il porte à fr. 66 60 c. le revenu de l'action pour l'année entière. Il équivaut à plus de 11 p. c. du capital versé, et même à plus de 15 p. c., si l'on tient compte des fr. 12 45 c., formant la part afférente à chaque action dans la somme portée à la réserve.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de vous faire remarquer, Messieurs, que si les deux derniers exercices présentent des résultats à peu près identiques, celui de 1853 offre sur celui qui le précède un avantage important; car, en 1852 le chiffre élevé de nos bénéfices provenait en partie, et dans une assez forte proportion, d'opérations spéciales et accidentelles; tandis qu'en 1853, nous avons réalisé des bénéfices équivalents, sans l'aide de ces ressources extraordinaires, par le développement normal de nos affaires d'escompte, et en maintenant l'intérêt de l'argent au taux fixé dès l'origine de notre établissement, alors que cet intérêt avait été relevé dans tous les pays voisins.

Nous passerons maintenant en revue, suivant l'usage, les différents articles du bilan, en vous donnant, à l'occasion de chacun d'eux, toutes les explications qui s'y rattachent et qui peuvent le mieux vous faire apprécier la situation de notre établissement, et l'importance de ses opérations pendant l'année qui vient de s'écouler; nous vous signalerons aussi les différences les plus saillantes entre les deux derniers exercices, sous le rapport du mouvement des affaires et des bénéfices qu'elles ont produits.

Les 10 millions, formant la partie non versée du capital social, figurent toujours au 1^{er} article de l'actif et ne donnent lieu à aucune observation.

Portefeuille.	L'art. 2 comprend toutes les valeurs de portefeuille dont le chiffre global à l'époque de la clôture du bilan s'élevait à	fr. 75,967,951 68
	Savoir :	
	Portefeuille de Bruxelles.	fr. 54,467,571 05
	Id. de la succursale.	» 18,675,080 76
	Effets à l'encaissement	» 2,825,299 87
	Somme égale.	fr. 75,967,951 68
	Au bilan de 1852 le portefeuille n'était que de	» 53,264,941 07
	Donc il s'est augmenté de	fr. 22,703,010 61
	L'année précédente l'augmentation n'avait été que de	» 9,229,988 18

Le portefeuille de la succursale ne contient que les effets sur la place d'Anvers, escomptés par elle; celui de Bruxelles, comprenant toutes les autres valeurs, se divisait de la manière suivante :

1°	15,798 effets sur la Belgique	fr. 54,946,524 15
2°	775 id. sur Londres	» 7,528,064 91
3°	906 id. sur Paris et la France.	» 6,761,565 71
4°	452 id. sur l'Allemagne.	» 5,971,518 28
5°	Bons du trésor ayant moins de trois mois d'échéance	» 4,260,500 »
	Total.	fr. 54,467,571 05

Un fait important ressort des chiffres que je viens d'indiquer : c'est l'augmentation considérable des valeurs Belges de notre portefeuille; elles s'élevaient, au 31 décembre à plus de 55 1/2 millions, tandis qu'il y a un an, à la même époque, nous en avions à peine pour 22 1/2 millions; et si cette énorme différence de plus de 31 millions constate un grand développement des affaires du pays, elle fournit aussi la preuve des services que la banque a rendus au commerce et à l'industrie par la modération du taux de ses escomptes.

Le tableau litt. I indique la progression remarquable de l'escompte des valeurs Belges à Bruxelles et à Anvers, dans le courant de 1855.

En effet, grâce à l'accroissement progressif de sa circulation et aux capitaux importants dont elle dispose, la banque, au moyen de la réalisation successive des valeurs étrangères dont elle avait garni son portefeuille à une époque où l'escompte Belge lui faisait défaut, a pu maintenir cet escompte, pendant toute l'année dernière, au taux qu'elle avait fixé dès le principe de ses opérations, c'est-à-dire à 5 p. c. pour les traites acceptées, et à 4 p. c. pour les promesses et effets de commerce non acceptés; et cela, alors que les banques de France, d'Angleterre et plusieurs banques d'Allemagne élevaient leur taux d'escompte jusqu'à 5 p. c. et même au-delà.

Il est vrai que, depuis la clôture du bilan, quelques modifications ont été apportées à nos conditions d'escompte; mais elles n'affectent en rien le taux officiel et normal que nous venons d'indiquer, et n'ont eu d'autre objet que de réduire certaines faveurs inférieures à ce taux et qui avaient été consenties à une époque où l'abondance de nos capitaux pouvait justifier quelques avantages accordés en vue d'en faciliter l'emploi.

Il suffira d'ailleurs de vous présenter quelques chiffres comparés, pour vous faire comprendre l'importance du développement qu'ont pris nos opérations d'escompte, pendant le dernier exercice.

Escompte. En 1852, la banque avait escompté à Bruxelles et dans ses comptoirs, à l'exception de la succursale d'Anvers, 84,815 effets de commerce pour la somme totale de fr. 261,117,217 68 et donnant une moyenne mensuelle de » 21,759,768 14
 En 1853 elle a escompté 122,417 effets formant un total de » 323,044,922 83 et donnant une moyenne mensuelle de » 26,920,410 »
 L'avantage en faveur de l'année dernière est donc de . . » 61,927,705 15 c'est-à-dire de plus de 25 p. c.

Quant à la moyenne des effets escomptés à Bruxelles, elle avait été en 1852 de fr. 5,079 pour chaque effet; en 1853 elle n'est plus que de fr. 2,630 72 c., ce qui présente une différence de fr. 448 28 c.; mais c'est là la moyenne générale des valeurs de toutes les catégories, tandis que si l'on opère sur les valeurs belges seulement, la moyenne n'est plus que de fr. 1,442 54 c. au lieu de fr. 1,614 58 c. en 1852;

Différence en moins fr. 172 24 c.

* * Nous joignons au présent rapport deux tableaux fort intéressants : le premier présente le résumé, par mois, de l'escompte de Bruxelles pendant l'année 1853 et le produit de cet escompte, en divisant les effets par catégories distinctes pour les valeurs belges et celles étrangères; le second présente le résumé, par trimestre, de l'escompte de Bruxelles, pour les valeurs Belges seulement, avec leur division, par catégories, suivant les différents taux auxquels elles ont été escomptées. (Voir annexes E et F.)

Il résulte de ce dernier tableau, qu'il a été escompté à Bruxelles 90,590 effets sur la Belgique montant à la somme de fr. 150,374,026 46, et que, sur ce nombre d'effets, 67,745, ou les 3/4 en nombre, et fr. 102,599,678 50, ou plus de 3/4 en somme, ont été escomptés à 3 p. c. et au-dessous. Nous reviendrons d'ailleurs incessamment sur le taux moyen de l'escompte, pendant le cours de l'exercice dont nous avons l'honneur de vous rendre compte.

Nous avons dit que le nombre total des effets escomptés à Bruxelles avait été de 122,417, s'élevant à la somme totale de fr. 323,044,922 83; or, le nombre des effets présentés à l'escompte et refusés pour diverses irrégularités, pour insuffisance de garantie ou parce qu'ils étaient payables dans des villes de province où la Banque n'a pas d'agence, n'a été pendant toute l'année dernière que de 1262, montant ensemble à fr. 949,684 57, c'est-à-dire 13 par mille quant au nombre, et moins de 3 par mille, en somme, et ces chiffres, proportionnellement insignifiants, prouvent assez avec quelle facilité la Banque admet à l'escompte toutes les valeurs réellement présentables.

Nous parlerons maintenant du produit de l'escompte pendant le cours du dernier Produit des escomptes. exercice.

Le produit général de l'escompte de Bruxelles et des comptoirs, non compris celui de la succursale d'Anvers, a été de	fr.	1,517,483 97
A quoi il faut ajouter, pour le réescompte de 1853 réservé au bilan précédent	fr.	115,541 59
Ensemble.	fr.	<u>1,630,825 56</u>

Mais il faut déduire ensuite 1° pour le réescompte de 1854	fr.	178,105 75	} fr. 208,902 87
2° Pour différence sur le change de valeurs étrangères, d'après les cours portés au bilan précédent.	fr.	50,799 14	
Reste pour produit net de l'année.	fr.	<u>1,421,922 69</u>	

En 1852, ce produit net avait été de	fr.	1,238,238 05
Différence en plus en 1853	»	185,684 64

Plus loin, en vous rendant compte des opérations de la succursale d'Anvers, nous vous signalerons l'énorme développement qu'ont pris nos affaires d'escompte sur cette place, et c'est en réunissant les deux différences, que vous pouvez vous faire une juste idée des progrès que nous avons réalisés, dans une branche d'affaires qui forme la partie essentielle des opérations de la Banque, et qui est le but principal de son institution.

Comme l'année dernière, nous nous sommes occupés de rechercher quel a été le taux moyen de l'escompte pendant l'année 1853; mais ces recherches présentent moins d'intérêt aujourd'hui, que nous sommes en mesure d'indiquer, dans un tableau spécial, la division des valeurs sur le pays suivant les taux différentiels auxquels elles ont été soumises (V. Annexe F). Or, lors de notre dernier rapport, les documents nous avaient manqué pour vous fournir des renseignements précis à cet égard.

Nous croyons inutile de reproduire ici, dans tous leurs détails, les calculs auxquels nous nous sommes livrés pour déterminer ce taux moyen de l'escompte; il nous suffira de vous en faire connaître sommairement le résultat.

Nous avons constaté que la moyenne mensuelle du portefeuille de la Banque, tant à Bruxelles qu'à Anvers, déduction faite des bons du trésor à moins de trois mois d'échéance, avait été en 1853 de fr. 65,994,259 87.

Or, le produit général de l'escompte, toutes déductions et compensations faites, ayant été de fr. 1,611,651 26, il en résulte que le capital consacré à ces opérations

a produit en moyenne fr. 2.46 1/2 p. c., tandis qu'en 1852 le taux moyen de l'escompte général de la Banque avait été de 2.33 3/5 p. c.

Maintenant, si nous appliquons les mêmes calculs seulement aux valeurs belges escomptées par la Banque, nous constaterons quel a été, pendant l'année 1853, le taux général moyen de l'escompte du pays. Ainsi, la moyenne du portefeuille de Bruxelles, en ce qui concerne les valeurs belges seulement, a été en 1853 de fr. 20,863,513 42

Celle du portefeuille d'Anvers, qui ne comprend que des valeurs sur cette place, a été de » 11,449,778 92

Ensemble. . . . fr. 52,313,292 34

Or, le produit net de ce capital employé à l'escompte du pays ayant été en 1853 de fr. 902,513 93 c., il en résulte que le taux moyen a été de fr. 2 79 1/2 p. c. au lieu de fr. 2 88 p. c. et il importe de constater qu'il s'est abaissé de 0.08 1/2 p. c. et que le commerce et l'industrie du pays ont pu jouir d'un taux d'escompte aussi modéré à une époque où partout ailleurs l'intérêt de l'argent se relevait successivement.

Mouvement des caisses. Les recettes de la caisse centrale se sont élevées, pendant l'année 1853, à fr. 252,729,973 90 et celles des 27 agences, à » 381,291,710 62 1/2

Ensemble. . . . fr. 634,021,684 52 1/2

Les paiements opérés par la caisse centrale ont été de fr. 258,233,725 32 ceux des 27 agences de » 379,203,165 81 1/2

Ensemble. . . . fr. 637,436,891 13 1/2

Le mouvement général d'entrée et de sortie de toutes les caisses a donc été cette année de fr. 1,271,458,575 66 Il avait été l'année dernière de » 1,172,646,786 89

Différence en plus cette année fr. 98,811,788 77

D'après le bilan, notre encaisse, au 31 décembre dernier, se composait de la manière suivante :

Dans la caisse centrale à Bruxelles :

En espèces	fr. 24,199,978 74	}	fr. 26,425,378 74
En billets	» 2,225,400 »		
En espèces, dans le trésor de la succursale d'Anvers	» 10,000,000 »		
Et chez les agents :			
En espèces	fr. 11,594,060 99 1/2	}	fr. 16,581,130 99 1/2
En billets	» 4,987,070 »		
Ensemble			fr. 53,006,509 73 1/2

Ainsi, déduction faite des billets, l'encaisse métallique à cette époque était de	fr. 45,794,039 73 1/2	
Au bilan précédent, l'encaisse métallique figurait pour	» 39,287,285 » 1/2	
Différence en plus cette année		fr. 6,506,754 73

Nous joignons à ce rapport (Ann. D) le tableau des opérations du dernier exercice et de leurs produits bruts. Il en résulte que l'ensemble des opérations de la Banque a atteint le chiffre de	fr. 619,092,089 02	Mouvement des opérations de la Banque.
L'année précédente, ce chiffre s'était élevé à	» 584,901,488 05	
Différence en plus		

Quant aux produits bruts, ceux du dernier exercice ont atteint le chiffre de	fr. 3,169,560 04	
En 1852, ces mêmes produits montaient à	» 2,921,745 15	
Différence en plus cette année		fr. 247,816 89

Enfin, nous joignons également un autre tableau (Annexe C) indiquant la comparaison du bilan que nous vous présentons et de celui de l'année précédente, d'où l'on voit que celui de cette année surpasse de 18 millions environ, en actif et passif, le bilan de 1852.

Un autre renseignement important ressort de ce dernier tableau: c'est celui que fournit la comparaison du passif exigible avec l'actif réalisable.

Le passif exigible ou, pour me servir d'une autre expression, le passif de la Banque envers des tiers, se compose exclusivement :

1° Du montant des billets en circulation ou existant dans les caisses, soit	fr. 90,560,000 »	
2° Du solde créditeur des comptes courants, y compris celui du Trésor de l'État	» 37,457,241 90 1/2	
Enfin 3° de la balance de divers petits comptes sans importance	» 234,673 13	
Ensemble		fr. 128,051,915 03 1/2

Or, pour couvrir ce passif exigible, la Banque possédait, au 31 décembre 1853 :

1° En espèces métalliques ou billets	fr.	53,006,509	73	1/2
Et 2° en portefeuille, c'est-à-dire en valeurs facilement et promptement réalisables	»	75,967,951	68	
		<hr/>		
Total.	fr.	128,974,461	41	1/2
Donc en plus.	»	922,546	38	

Ainsi, la Banque était parfaitement en mesure de rembourser tout son passif dans un très-court délai, s'il l'avait fallu ; et il est à remarquer que nous n'avons compris parmi ses ressources disponibles pour ce remboursement, ni ses prêts sur fonds publics, qui sont cependant tous remboursables dans le délai de 3 à 4 mois, ni ses fonds publics consolidés, ni enfin ses immeubles, c'est-à-dire pour 16 à 17 millions de valeurs de diverse nature. Il suffit de constater cette position pour se convaincre de la solidité des garanties que présente cet établissement, et pour justifier la confiance publique qui n'a cessé de l'entourer depuis son origine, comme le prouve la marche toujours ascendante de sa circulation.

Comme l'année dernière, nous vous ferons observer encore que l'évaluation donnée par le bilan aux effets de portefeuille que nous possédions sur Hambourg, Francfort et Berlin, est beaucoup au-dessous du cours de ces valeurs à l'époque du 31 décembre dernier, et que, si nous leur avons donné la valeur de change du cours de ce jour, il en serait résulté un bénéfice de fr. 93,897 36 c., que nous ne mentionnons ici que pour mémoire, fidèles à notre principe de ne considérer comme bénéfice à répartir, que celui qui est définitivement acquis par la réalisation des valeurs qui le produisent.

Effets en souffrance. Le compte des effets en souffrance, qui était l'année dernière de fr. 26,903 33 c., se trouve réduit au bilan de 1853 à fr. 18,563 85 c. ; ainsi non-seulement la Banque n'a essuyé aucune perte sur ses opérations en 1853, mais elle a même recouvré une partie de ses créances douteuses, et elle a l'espoir de faire, dans le courant de cette année, de nouveaux recouvrements qui réduiront notablement le préjudice qu'elle éprouvera de ce chef. Quoi qu'il en soit, nous laissons subsister provisoirement au passif du bilan la réserve de fr 12,000 qui avait été faite sur les bénéfices de 1852, en prévision des pertes éventuelles que nous aurions eu à subir.

A l'époque de la clôture du bilan de 1852, la Banque possédait des fonds publics Fonds publics. nationaux consolidés et des bons du trésor pour une somme de fr. 14,627,506 41

Ce chiffre atteignait presque la limite légale des valeurs de cette espèce qu'il lui est permis de posséder, puisque, d'après l'art. 16 de la loi du 5 mai 1850, cette limite ne peut jamais dépasser le montant versé du capital social.

Mais, diverses considérations ont déterminé l'administration à réaliser successivement une grande partie de ces fonds publics dont le chiffre, au 31 décembre dernier, en y comprenant fr. 95,000 seulement de bons du trésor à plus de cent jours d'échéance, s'élevait à » 8,732,292 12

Différence en moins . . . fr. 5,895,214 29

Vous remarquerez, Messieurs, que la Banque a complètement réalisé son 5 p. c., et qu'elle ne possède plus rien de la part qu'elle avait prise dans l'emprunt de 26 millions de 1852. Le chiffre de ses autres fonds n'a pas notablement varié, sauf celui du 2 1/2 p. c. qui a fourni la somme nécessaire pour l'emploi de la réserve de 1852.

Nos fonds publics consolidés figurent à l'actif du bilan pour fr. 8,637,292 02 c., c'est-à-dire, au prix d'achat diminué des bénéfices réalisés sur ces valeurs pendant l'année 1853. Le chiffre de ces bénéfices qui s'élève à fr. 120,332 88 c., dépasse encore de fr. 21,864 13 c. celui de la réduction que notre 4 1/2 p. c. aurait subie, en l'évaluant au cours du jour de clôture; mais nous avons pensé qu'il était d'une sage prévoyance de maintenir cette somme au compte de fonds publics, sans la comprendre dans les bénéfices à répartir.

La réalisation d'une partie importante de notre avoir en fonds publics, a nécessairement affecté cette partie du revenu de la Banque; aussi, l'intérêt de ces fonds qui figurait dans les résultats du bilan de 1852 pour . . . fr. 760,347 72 n'y figure plus cette année que pour . . . » 621,245 95

Différence en moins . . . fr. 139,101 77

Cette différence a été d'ailleurs amplement compensée par l'élévation du produit général des escomptes.

L'intérêt des bons du trésor est compris dans les chiffres que nous venons d'indiquer pour fr. 64,913 83; mais, par contre, il a été porté au débit du compte de profits et pertes fr. 2,915 08 c., pour le réescompte de 1854 sur les bons du trésor existant en portefeuille au 30 décembre 1853.

L'année précédente, l'intérêt des bons du trésor n'avait été que de fr. 60,700;

mais le réescompte s'était élevé à fr. 17,513 43 c., et cette différence importante provient de ce que, lors de la clôture du dernier bilan, il n'existait plus que pour fr. 95,000 de ces valeurs, tandis qu'à la même époque de 1852 il y en avait pour fr. 699,000, non compris ceux passés par portefeuille, comme ayant moins de trois mois d'échéance.

Nous allons au surplus retracer en quelques mots le mouvement des bons du trésor pendant le dernier exercice. Au 31 décembre 1852, il existait en bons du trésor. fr. 1,517,500 »
 Il en a été acheté en 1853 pour » 2,365,000 »
Total. fr. 3,880,500 »
 La somme des remboursements a été de. » 2,525,000 »
Différence fr. 1,355,500 »

Mais sur ce chiffre de fr. 1,355,500 c. formant l'avoir de la Banque, en bons du trésor au 31 décembre, il est entré en portefeuille, comme ayant moins de trois mois d'échéance . . . » 1,260,500 »
 de sorte qu'il n'est plus resté que fr. 95,000 »
 qui ont continué de figurer au compte de fonds publics.

Prêts sur fonds publics.

Nos prêts sur fonds publics figuraient, l'année dernière, à l'actif du bilan pour fr. 6,293,552 99
 Cette année ce chiffre, légèrement diminué, n'est plus que de. » 5,819,131 29
Différence en moins. fr. 474,221 70
 Cette somme est divisée entre 152 emprunteurs.
 Il y a eu, au surplus, dans ce genre d'opération, l'année dernière, un certain ralentissement comparativement à l'année précédente.
 Ainsi, en 1852, les prêts sur fonds publics s'étaient élevés à fr. 18,555,965 77 en y comprenant le solde d'entrée de l'année précédente.
 En 1853 la somme de ces prêts n'a été que de. » 13,480,747 42
Différence en moins fr. 5,075,216 55

Au 31 décembre 1853 le solde de ces prêts à Bruxelles était de fr. 5,445,535 55 à quoi il faut ajouter ceux de la succursale d'Anvers s'élevant à. » 375,595 74
Total. fr. 5,819,131 29

Quant aux intérêts perçus sur ces opérations, ils se sont élevés	
à Bruxelles, en 1853, à fr.	169,533 37
et à la succursale d'Anvers à »	9,159 72
	<hr/>
Total. fr.	178,473 09
Mais il faut déduire le réescompte de 1854, portant »	12,788 09
	<hr/>
Reste pour le produit net de 1853. fr.	165,685 »
L'année précédente le produit net avait été de »	150,715 94
	<hr/>
Différence en plus. . . fr.	14,971 06

On pourrait s'étonner de ce que le produit de nos prêts sur fonds publics soit plus élevé que celui de l'année dernière, alors que le capital consacré à ces opérations a été en moyenne moins considérable; mais cela tient à la durée plus ou moins prolongée des prêts, et aux remboursements anticipés, plus ou moins nombreux, qui peuvent en être faits.

Ce poste qui figure à l'actif du bilan pour fr. 23,576 19 c. comprend la portion afférente à l'exercice de 1853, des coupons de nos fonds publics qui seront encaissés le 1^{er} mai prochain, et forme d'ailleurs la balance entre les intérêts à recevoir, acquis à l'exercice écoulé, et ceux appartenant à l'exercice suivant et reçus par anticipation.

Intérêts acquis sur fonds publics.

La Société générale ayant entièrement soldé le compte qui lui avait été ouvert du chef du retrait de ses billets à cours forcé, en vertu de l'art. 26 de la loi du 5 mai 1850, cette créance, qui figurait au bilan de l'année dernière pour la somme de 4 millions a complètement disparu.

Compte spécial de la Société Générale.

Toutefois, les intérêts à 3 p. c. de cette créance figurent encore cette année au crédit de notre compte de profits et pertes pour fr.	63,410 50
L'année précédente ces intérêts avaient produit. »	121,118 66
	<hr/>
Différence en moins. fr.	57,708 16

Le bilan de cette année ne présente plus également de créance envers la maison de MM. de Rothschild, frères, à Paris; les relations de la Banque avec cette maison, quoique toujours fort actives, étant aujourd'hui établies, sauf quelques modifications, sur le même pied que celles avec ses autres correspondants étrangers.

Comptes des correspondants étrangers.

Au 31 décembre dernier, la balance en faveur de la Banque de ses comptes avec tous ses correspondants étrangers du chef des effets leur remis à l'encaissement, était de fr. 2,825,299 87

Et la somme portée au crédit du compte de profits et pertes, pour les intérêts bonifiés pendant l'année par quelques uns de ces correspondants, est de » 15,402 16

Indemnité du caissier de l'État. Nous portons à l'actif du bilan l'indemnité de fr. 200,000 que le trésor paie annuellement à la banque, en vertu de la convention relative au service du caissier de l'État. Ainsi que nous l'avons fait observer l'année dernière, le trésor se trouve encore cette année plus que couvert de cette indemnité, par le tantième des bénéfices qui lui est alloué par la loi du 5 mai 1850, et par le droit de patente qu'il reçoit de la banque, en vertu de la loi du 22 janvier 1849.

Immeubles, matériel et mobilier.	Le compte d'immeubles, matériel et mobilier, figurait l'année	
	dernière à l'actif du bilan pour	fr. 667,200 »
	Cette année il est réduit à	» 658,000 »
	Différence en moins	fr. 9,200 »

Cette diminution provient de l'amortissement que nous opérons, chaque année, sur ces valeurs, suivant les proportions qui ont été fixées dès la première année d'existence de notre établissement, et qui sont indiquées au compte de profits et pertes. Cet amortissement s'est élevé à fr. 19,528 57 c.; mais il se trouve compensé en partie, par des dépenses de diverse nature faites dans le courant de l'exercice et qui ont dû être portées au débit du compte d'immeubles, matériel et mobilier.

Frais de premier établissement.	Le solde du compte des frais de 1 ^{er} établissement qui était	
	l'année dernière de	fr. 207,180 »
	s'est élevé cette année à	» 240,000 »
	Différence en plus. fr.	32,820 »

L'augmentation provient principalement des frais de timbrage, papier et gravure de nos nouveaux billets, et des dépenses nouvelles nécessitées par l'extension de notre circulation. Nous continuons, au surplus, à appliquer à cette nature de dépenses, l'amortissement qui a été fixé et qui est combiné de manière que ce compte soit complètement amorti à l'époque où doit finir l'existence de la Société. Cette année, l'amortissement s'est élevé sur ces frais de 1^{er} établissement à fr. 10,678 62 c.

Amortissement.	En somme, nous prélevons, sur les bénéfices de cette année, pour les différents amortissements que je viens d'indiquer	
		fr. 30,207 19
	Les prélèvements faits pour le même objet aux deux premiers bilans s'élevaient à	» 51,361 65
	L'importance des amortissements opérés à ce jour est donc de fr.	81,568 84

Trois articles seulement du passif du bilan nécessitent quelques observations. Ce Passif du Bilan.
Réserve.
sont la réserve, les billets de banque en circulation et les comptes-courants.

L'année dernière, nous avons porté à la réserve la part des bénéfices déterminée par l'art. 6 de la loi du 5 mai 1850. Cette part, qui s'élevait à fr. 316,854 48 c., a été immédiatement employée en fonds publics, ainsi que le prescrit l'art. 16, et l'administration a décidé que cet emploi se ferait en 2 1/2 p. c. Ce fonds s'est accru des intérêts, suivant la disposition de l'art. 19 des statuts, et il s'élevait, au 31 décembre dernier, à fr. 323,908 75

Cette année, la somme qui doit être affectée à la réserve en vertu des mêmes dispositions est de » 511,822 50

en y ajoutant un léger excédant restant, après la répartition du dividende, ce qui porte le fonds de réserve à fr. 655,731 05

Soit fr. 27 10 c. par action ou environ 4 1/2 p. c. du capital versé.

La circulation de nos billets au porteur a fait de nouveaux progrès pendant le Circulation.
courant de 1853.

Au 31 décembre 1851 elle n'était que de . . . fr. 50,546,210 »

Au 31 décembre 1852 elle s'élevait déjà à . . » 69,378,510 »

Au 31 décembre 1853 elle atteignait le chiffre de . . » 83,152,690 »

L'administration de la Banque a donc dû solliciter, du conseil général, une nouvelle autorisation, pour l'émission de dix millions de billets, moitié en coupures de fr. 1,000, moitié en coupures de 100 fr., et au moyen de cette autorisation, qui a reçu la sanction de M. le Ministre des Finances, l'émission pourra au besoin être portée à 100 millions.

Le tableau Litt. K, contenant le résumé des situations que la Banque publie mensuellement, indique la marche de la circulation pendant le courant du dernier exercice. Le chiffre qu'elle a atteint aujourd'hui est presque double de celui que les prévisions du législateur indiquaient, il y a 4 ans à peine, comme la limite extrême de la circulation fiduciaire, et rien ne fait présumer encore que ce chiffre suffise au mouvement des affaires du pays.

Au 31 décembre dernier les billets en circulation et en caisse se composaient des coupures suivantes :

En billets de fr.	1,000	.	46,000	.	fr.	46,000,000
—	500	.	50,000	.		15,000,000
—	100	.	200,000	.		20,000,000
—	50	.	100,000	.		5,000,000
—	20	.	218,000	.		4,560,000
						<hr/>
	Ensemble.	.		.	fr.	90,560,000

Ceux restant à émettre sur les créations autorisées, y compris les 10 millions dont nous avons parlé, consistaient en :

Billets de fr.	1,000	.	4,000	.	fr.	4,000,000
—	100	.	5,000	.	»	5,000,000
—	20	.	32,000	.	»	640,000
						9,640,000
Ensemble.					fr.	9,640,000

La Banque a opéré, en grande partie, le retrait de ses billets provisoires de 500 fr., et les a remplacés par ceux du nouveau modèle. Il n'en restait plus que 3,000 en circulation au 31 décembre, soit fr. 1,500,000. Elle a aussi commencé le retrait de ses billets de 1,000 fr., et le continuera successivement; mais l'émission des nouveaux billets est encore peu avancée, à cause du retard qu'a essuyé le travail de l'artiste chargé de la gravure de la planche nouvelle.

Nous avons fait dresser, comme l'année dernière, un tableau spécial destiné à constater le mouvement des espèces et des billets de la Banque nationale dans les 27 agences du royaume; nous ne ferons qu'en indiquer ici les résultats.

Les recettes faites en 1853 se sont élevées à la somme de fr. 280,690,165 08 dont fr. 116,024,585 08 en espèces, et » 164,665,580 » en billets.

Les paiements opérés dans les mêmes agences montent à la somme de fr. 291,032,937 85 dont fr. 105,679,077 85 en espèces, et » 185,353,860 » en billets.

Enfin, les billets présentés à l'échange se sont élevés à . fr. 78,550,410 » et ceux demandés en échange d'espèces » 40,041,050 »

Billets à cours forcé. Nous n'avons que quelques mots à dire sur les billets à cours forcé, dont le retrait se ralentit de plus en plus, et a été presque insignifiant en 1853.

Au 31 décembre 1852, ainsi que nous le constatons dans notre rapport de l'année dernière, il ne restait en circulation des billets de la Banque de Belgique que pour une somme de fr. 465,000.

En 1853 la rentrée n'a été que de fr. 204,000. Il en restait donc encore pour fr. 261,000, lors de la clôture du dernier bilan.

Quant aux billets de la Société générale, ceux restant en circulation au 31 décembre 1852 s'élevaient à la somme de fr. 6,861,000

Les rentrées de 1853 se sont bornées à la somme de » 812,000

Les billets non rentrés doivent donc s'élever à la somme de . . fr. 6,049,000

Au fur et à mesure des rentrées, ces billets sont frappés d'un timbre d'annulation et remis à la Société générale qui les rembourse immédiatement.

La balance des comptes courants figure au passif du bilan, arrêté au 31 décembre, en y comprenant ceux de la succursale pour . fr. 37,457,241 90 1/2
 au bilan précédent elle n'était que de » 34,161,141 86 1/2

Différence en plus. . fr. 3,296,100 04

Dans ce chiffre, le solde créditeur du compte du trésor entre seul pour les 6/7 environ, car il était au 31 décembre de fr. 32,047,093 94 1/2
 les comptes courants d'Anvers y figuraient pour . . . » 2,712,244 20
 et ceux de Bruxelles pour » 2,697,903 76

fr. 57,457,241 90 1/2

Parmi les comptes ouverts à Bruxelles à l'administration centrale, il y en a 31 (7 de plus que l'année dernière) qui ont pour cause des prêts sur dépôts de fonds publics s'élevant à fr. 2,490,123 11, et dont le solde en faveur des emprunteurs était au 31 décembre de fr. 634,626 73 et leur produisait un intérêt de 3 1/2 p. c., la Banque laissant 1/2 p. c. d'écart entre l'intérêt des prêts sur fonds publics et celui qu'elle restitue sur les sommes laissées en compte courant. L'année dernière, ce solde était de fr. 651,592 19, pour un capital d'emprunt de fr. 1,621,223 11. La somme des intérêts bonifiés de ce chef a été, cette année, de fr. 31,924 84.

Les recettes de la Banque, comme caissier de l'État, se sont élevées en 1853 à fr. 153,771,526 22
 L'encaisse au 1^{er} janvier de cette même année était de » 27,837,639 99 1/2

Total. . . fr. 181,609,166 21 1/2

Toutes les dépenses de cet exercice montent à . . . » 149,562,072 27

L'encaisse au 31 décembre était donc de fr. 32,047,093 94 1/2

Le nombre des autres comptes courants, non compris ceux de la succursale, mais en y comprenant les 31 comptes garantis dont il vient d'être parlé, était au 31 décembre 1853 de fr. 84 (11 de moins qu'à la fin de l'année précédente); leur mouvement pendant le cours de l'exercice a été, à l'entrée, de fr. 203,382,533 48 1/2
 et à la sortie de » 200,684,619 72 1/2
 et en y ajoutant le mouvement du compte de l'État, qui a été en recette et en dépense de » 303,333,598 49

l'on voit que le mouvement général d'entrée et de sortie a été de fr. 707,400,801 70

Comptoirs. Nous terminerons ce rapport en vous présentant l'exposé sommaire des opérations de la succursale d'Anvers et de nos comptoirs de province, pendant le cours de l'exercice dont nous vous rendons compte. Vous pourrez juger ainsi du développement qu'ont pris quelques-uns de ces établissements, et qui est l'indice le plus sûr de l'activité des transactions et d'un accroissement considérable dans le mouvement des affaires du pays.

Succursale d'Anvers. La succursale d'Anvers surtout a dépassé toutes nos espérances, et, par l'importance de ses opérations, a puissamment contribué à élever le chiffre des résultats que nous vous présentons aujourd'hui. Nous ne pouvons que maintenir les éloges que nous avons déjà donnés aux hommes qui dirigent cet établissement avec le zèle le plus intelligent, et qui continuent à mériter toute notre confiance.

Le tableau Litt. G présente le résumé de toutes les opérations de cet utile comptoir depuis son établissement. Il nous suffira d'en faire ressortir ici les chiffres principaux.

En 1852, la succursale d'Anvers avait escompté fr. 7,583 effets sur Anvers et l'intérieur, pour une somme de fr. 50,175,401 91 c.; le produit brut avait été de fr. 153,394 50 c.

En 1853, elle a escompté 12,963 effets, d'une valeur totale de fr. 93,091,482 71 c., et qui ont produit fr. 349,492 44 c.

Ainsi, il y a eu en augmentation cette année :

Quant au nombre d'effets, de 5,372;

Quant au chiffre global des valeurs escomptées, de fr. 42,916,080 80 c.;

Et quant au produit brut de l'escompte, de fr. 196,097 94 c.

Quant aux achats de valeurs étrangères, ils ne diffèrent pas notablement de ceux de l'année précédente; ils ont eu d'ailleurs peu d'importance, à cause du développement progressif de l'escompte des valeurs du pays, et le produit figure parmi les résultats généraux de l'escompte que nous avons présentés tout à l'heure.

Les prêts sur fonds publics de la succursale sont aussi compris dans le résumé général que nous avons fait des résultats de cette branche de nos opérations.

Le mouvement des comptes courants s'est élevé à un chiffre presque triple de celui de l'année dernière. En 1852, il était de fr. 377,602,680 91
Il a été en 1853 de » 1,025,575,438 99

Différence en plus fr. 647,972,758 08

Nous avons vu plus haut que le mouvement des comptes-courants de Bruxelles était de fr. 707,400,801 70 c.

Le mouvement général a donc dépassé cette année le chiffre de fr. 1,700,000,000.

En résumé, le bénéfice général réalisé par la succursale d'Anvers sur ses escomptes et prêts sur fonds publics a été cette année de fr. 375,301 99

Il faut en déduire :

1° Le réescompte fait au dernier bilan		
pour 1854	fr. 48,210 25	} fr. 84,188 70
2° Les frais d'administration	» 33,978 45	

Le bénéfice net de la succursale pour 1855 est donc de fr. 291,113 29

et, en lui tenant compte du bénéfice réalisé sur les achats de valeurs étrangères, soit fr. 71,128 69

Il s'élève à fr. 362,241 98

L'année précédente, ce bénéfice avait été de » 155,063 73

Différence en plus. fr. 207,178 23

ce qui présente une amélioration relative de plus de 1 33 p. c. sur les résultats de 1852.

Au 31 décembre 1855, le portefeuille de la succursale, qui ne se compose que des seuls effets escomptés par elle sur Anvers, comprenaient des valeurs s'élevant à fr. 18,675,080 76

Ses prêts sur fonds publics s'élevaient à » 375,595 74

Ses effets en souffrance mentionnés plus haut, à » 17,530 07

Ses dépôts volontaires, non réclamés » 143,000 »

Quelques soldes débiteurs des comptes courants » 1,640 53

Enfin, en y ajoutant les espèces déposées au Trésor » 10,000,000 »

L'actif total s'élève à fr. 29,212,847 10

Le passif se composait du solde débiteur du compte de la succursale envers la Banque fr. 26,181,110 50

des soldes créditeurs des comptes courants » 2,855,420 19

du solde du compte de courtages » 4,835 25

Enfin, pour profits et pertes, du bénéfice net résultant des opérations du second semestre » 171,481 16

Somme égale. fr. 29,212,847 10

Ces chiffres, comparés à ceux de l'année dernière, vous font assez connaître, Messieurs, dans quelle énorme proportion se sont accrues nos opérations sur la place d'Anvers, et par suite l'importance des services que notre établissement rend au commerce de cette place.

Afin d'abrèger ce que nous avons à vous dire sur les opérations de nos comptoirs, nous joignons à ce rapport, sous le litt. H, un tableau de leurs opérations d'où il résulte qu'ils ont envoyé à la Banque 30,708 effets sur la Belgique et sur l'étranger d'une valeur totale de fr. 59,083,926 05 c., et dont le produit d'escompte, pertes de places comprises, a été pour la Banque de fr. 298,516 47 c.

Comptoir de Gand. La Banque de Flandre, qui remplit à Gand les fonctions de comptoir de la Banque Nationale, nous a envoyé cette année 11,930 effets dont l'import est de fr. 22,756,551 »
L'année dernière elle n'avait envoyé que 8,654 effets d'une valeur de » 14,064,239 04
Différence en plus . . . fr. 8,692,111 96

Aussi, le produit de cet escompte s'est-il élevé de fr. 68,788 04 c. à fr. 117,006 23 c., c'est-à-dire de plus de 70 p. c.

Comptoir de Liège. Le comptoir de Liège a plus que triplé le chiffre de ses affaires ; ses escomptes de 1852 comprenaient 1,774 effets, montant à fr. 2,909,961 71
en 1853 il a envoyé à la Banque 5,242 effets, valant . . . » 9,613,839 85
Différence en plus . . . fr. 6,703,878 12

Le produit de ses escomptes s'est élevé de fr. 10,363 32 c. à fr. 45,195 26 c. ou environ quatre fois et demi le chiffre de l'année précédente.

Comptoir de Charleroi. L'extension des affaires du comptoir de Charleroi avait été tellement considérable l'année dernière qu'elle ne pouvait guère être dépassée cette année. Le nombre d'effets escomptés par ce comptoir était de 6,262 important une somme totale de fr. 7,651,166 41 c., et ayant donné un produit de fr. 33,414 89 c. Cette année le nombre d'effets escomptés est seulement de 5,631, valant fr. 7,563,683 36 c., c'est-à-dire, le même chiffre, à peu de chose près, que l'année précédente; mais le produit a été inférieur de 3,000 à 4,000 fr. et ne s'est élevé qu'à fr. 29,878 78 c.

Comptoir d'Arlon. La Banque a organisé à Arlon, au commencement de l'année dernière, un comptoir sur un pied analogue à ceux qu'elle avait précédemment établis; ce comptoir a escompté, pendant le courant de l'exercice, 1,389 effets dont le principal était de fr. 5,469,778 90 c. au lieu de fr. 3,182,265 72 c., formant le chiffre des affaires faites l'année précédente avec la maison de Banque qui a rempli pendant deux ans, dans ce chef-lieu de province, les fonctions de comptoir de la Banque Nationale. Aussi, le produit de l'escompte s'est-il élevé, cette année, dans ce comptoir de fr. 30,602 06 c. à fr. 39,146 73 c. Majoration environ 50 p. c.

Le comptoir de Mons a aussi plus que doublé le chiffre de ses affaires. L'année Comptoir de Mons. dernière il avait envoyé 1,892 effets d'une valeur de fr. 2,344,019 38 c.; cette année ses remises se sont élevées, en 2,874 effets, à fr. 5,146,497 99 c. et le produit s'est augmenté de fr. 17,216 07 c. à fr. 26,263 28 c.

Le comptoir tenu par l'agent de la Banque à Tournai avait fait en 1852 pour Comptoir de Tournai. fr. 4,161,044 92 c. en 2,755 effets. En 1853 ses remises se sont composées de 3,167 effets, montant à fr. 4,642,015 12 c. et le produit s'est élevé de fr. 14,170 42 c. à fr. 20,443 63 c. Augmentation : environ 45 p. c.

Le comptoir de Namur n'avait fait en 1852 que des affaires insignifiantes. Ses Comptoir de Namur. remises avaient consisté en 37 effets d'un import de fr. 337,619 89 c.; l'année dernière ses affaires ont pris relativement une extension assez considérable, puisqu'il a pu envoyer à la Banque en 276 effets pour fr. 2,522,592 45 c. de valeurs dont le produit d'escompte a été de 14,645 93 c. au lieu de 2,298 11, chiffre du produit de l'année précédente; la majoration est donc de 600 p. c., mais il faut observer que ce comptoir n'avait été installé qu'au mois d'août 1852.

Le comptoir de Bruges est celui qui a fait le moindre chiffre d'affaires. Établi Comptoir de Bruges. vers le milieu de 1852, ses remises de cette année avaient consisté en 84 effets d'une valeur totale de fr. 263,425 90 c.; en 1853 il a envoyé 399 effets d'une valeur totale de fr. 1,369,167 40 c. dont le produit d'escompte a été de fr. 5,856 63 c. au lieu de 1,147 06 c., chiffre de l'année précédente. Cela n'a guères d'importance encore, mais il y a cependant une amélioration comparative de plus de 400 p. c.

J'arrive au terme de ce rapport. L'exposé que j'ai eu l'honneur de vous faire, contient tous les chiffres, tous les renseignements statistiques, en un mot toutes les notions qui vous sont nécessaires pour vous faire bien comprendre la situation de notre établissement. Nous ne doutons pas, Messieurs, que vous ne la trouviez complètement satisfaisante et que vous ne pensiez, comme nous, que nous pouvons envisager avec confiance toutes les éventualités de l'avenir.

Bruxelles, le 27 février 1854.

Le Gouverneur,
DE HAUSSY.

RAPPORT

fait au nom du Conseil des Censeurs.

MESSIEURS,

Je suis chargé de nouveau de vous rendre compte, au nom du Conseil des censeurs, de l'exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier.

Les réunions mensuelles, exigées par l'article 38 des statuts, ont eu lieu régulièrement et, malgré le développement des circonstances critiques dont les premiers symptômes se sont manifestés dès les premiers mois de 1853, le Conseil général ne s'est pas trouvé dans le cas de devoir se réunir extraordinairement.

Cependant, en présence des mesures prises par la Banque d'Angleterre d'abord, et plus récemment par la Banque de France qui, l'une et l'autre, ont porté enfin le taux de leur escompte jusqu'à 5 p. c., nous n'avons cessé de surveiller avec une vive sollicitude le mouvement des affaires dans notre pays, et nous sommes heureux de pouvoir constater aujourd'hui que le calme et la sagesse, qui ont présidé aux opérations du commerce belge, ont épargné à l'Administration de la Banque le soin de recourir à des mesures exceptionnelles.

Vous aurez vu en effet, Messieurs, par le rapport que M. le Gouverneur vient

ANNEXES.

ACTIF.

BILAN arrêté au

Actionnaires. Pour 2/5 non versés sur les actions.		10,000,000 »
Portefeuille. {	A Bruxelles	54,467,571 05
	A la succursale.	18,675,080 76
	A l'encaissement	2,825,299 87
Caisse {	Centrale à Bruxelles	Espèces. 24,199,978 74
		Billets . 2,225,400 »
	De la succursale	Espèces. 10,000,000 »
	Des 27 agents de la Banque. {	Espèces. 11,594,060 99 1/2
Billets . 4,987,070 »		
Fonds publics. {	3,425,000 4 1/2 %	
	3,706,000 4 %	8,637,292 12
	4,838,000 2 1/2 %	
	95,000 Bons du Trésor.	95,000 »
Prêts sur fonds publics.		5,819,131 29
Intérêts acquis sur fonds publics, etc.		23,576 89
Trésor public. Pour indemnité du Caissier de l'État		200,000 »
Fonds publics de la réserve		323,908 75
Immeubles, matériel et mobilier.		658,000 »
Solde des frais de premier établissement.		240,000 »
Effets en souffrance. {	A Bruxelles	833 78
	A Anvers	17,350 07
		18,363 85
		154,989,734 31 1/2

Arrêté par le Conseil d'administration, en séance du 7 février 1854,
et approuvé par le Conseil des censeurs, conformément à l'art. 25
des statuts, en séance du 11 février 1854.

Signés {
DE HAUSSY.
L. DESWERT.
J.-R. BISCHOFFSHEIM.
J. DOUCET.
DE POUHON.
E. PREVINAIRE.
VAN HOEGAERDEN.

Bⁿ Osv.
COGELS.
DEMEURE.
GRENIER-LEFEBVRE.
NAGELMAEKERS-ORBAN.
VANDEVIN.

NATIONALE.

31 décembre 1853.

PASSIF.

<i>Capital.</i> 25,000 actions de fr. 1,000.	25,000,000	,
<i>Billets de Banque.</i> Émission à ce jour.	90,500,000	,
<i>Comptes courants.</i> Divers pour solde.	37,487,241	90 1/2
<i>Mandats à payer</i>	56,560	66
<i>Dividende à répartir.</i> 52 fr. à 25,000 actions	1,290,000	,
<i>Trésor public.</i> Art. 7 de la loi du 5 mai 1850.	155,564	48
<i>Part de l'Administration.</i> Art. 54 des statuts.	42,748	02
<i>Fonds de réserve.</i> Art. 6 de la loi du 5 mai 1850.	655,819	28
<i>Réserve de 1852.</i> Pour prévision de pertes sur effets en souffrance.	12,000	,
		154,989,754 31 1/2

Résumé du compte de Profits

A escomptes et pertes de place. Réescompte sur 1854			178,105 75
» Succursale d'Anvers. d°			45,870 99
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus par anticipation			12,783 02
» d° Par succursale d'Anvers d°			2,340 26
» Bons du Trésor. Réescompte sur 1854			2,915 08
» Frais généraux. Pour solde de ce compte			443,924 80
» d° de la succursale.			55,978 45
» Frais de commission, pour timbre et encaissement à Berlin, Amsterdam, Hambourg, Londres et Paris			70,116 72
» Comptes courants. Pour intérêts sur contrats garantis par dépôts de fonds publics			51,924 84
» Caisse. Pour droit de patente de la Banque			42,238 18
» Amortissement	des immeubles 1/50	12,458 57	
	du mobilier 1/10	7,070 »	50,207 19
	des frais de 1 ^{er} établissement 1/46 et 1/45	10,678 62	
» Dividende aux actionnaires. 1 ^{er} semestre, 25,000 coupons à fr. 15 »		375,000 »	
» d° 2 ^e d° 25,000 » » 51 60		1,290,000 »	1,665,000 »
» Fonds de réserve. Art. 6 de la loi du 5 mai 1850.			511,822 50
» Trésor public. Art. 7 d° d°			155,564 45
» Part de l'Administration. Art. 54 des statuts.			42,748 02
			3,071,343 03

NATIONALE.

Pertes de l'année 1855.

Par balance d'entrée		251 74
» Escomptes et pertes de place. Produit brut		1,600,026 42
» Succursale d'Anvers. {		
Produit brut de l'escompte	366,162 27	375,301 99
d° des prêts, etc.	9,139 72	
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus ou acquis		169,353 37
» Bons du trésor. d°		64,913 83
» Fonds publics. d°		557,352 12
» Correspondants étrangers. Pour intérêts bonifiés		13,402 16
» Comptes courants. Pour commission et change		5,711 54
» Caisse. Pour agio et commission sur lingots et dépôts		21,659 36
» Société Générale. Art. 26 de la loi du 5 mai 1850		63,410 50
» Compte d'indemnité du caissier de l'État		200,000 »
		3,701,343 03

BANQUE NATIONALE.

Résumé comparatif des Bilans de 1852 et 1853.

PASSIF de la Banque envers elle-même.	1852.	1853.
Capital	25,000,000 »	25,000,000 »
Fonds de réserve.	316,834 48	655,819 28
Prévision de pertes	12,000 »	12,000 »
Dividendes aux actionnaires.	1,675,000 »	1,665,000 »
Solde en bénéfice du compte de profits et pertes.	251 74	»
PASSIF envers des Tiers.		
Billets de banque.	76,550,000 »	90,360,000 »
Comptes courants.	34,161,144 86 1/2	37,457,241 90 1/2
Divers	212,525 47	234,673 13
TOTAUX.	137,927,551 55 1/2	155,364,734 31 1/2
ACTIF.		
Actionnaires	10,000,000 »	10,000,000 »
Portefeuille.	53,264,941 07	75,967,951 68
Caisse	46,457,775 » 1/2	53,006,509 73 1/2
Fonds publics et bons du trésor	14,627,506 40	8,732,292 12
Prêts sur fonds publics	6,293,352 99	5,819,131 29
Société Générale.	4,000,000 »	»
De Rothschild frères, à Paris.	1,534,237 55	»
Immeubles et mobilier	667,200 »	638,000 »
Divers	1,082,538 74	1,180,849 49
TOTAUX.	137,927,551 55 1/2	155,364,734 31 1/2

BANQUE NATIONALE.

Tableau des Opérations de l'année 1855 et de leurs produits bruts.

	MONTANT DES OPÉRATIONS.	PRODUIT BRUT.
Portefeuille.	325,044,922 85	1,600,026 42
Succursale d'Anvers d°.	106,805,535 27	375,501 99
Fonds publics	14,048,859 28	655,800 87
Avances sur fonds publics	15,480,747 42	169,553 57
Escompte de bons du Trésor.	5,880,500 »	61,915 85
Trésor public (<i>produit net</i>).	155,771,526 22	200,000 »
Société Générale. Art. 26 de la loi du 5 mai 1850.	4,060,000 »	65,410 50
Correspondants étrangers	15,402 16
Comptes courants.	3,711 54
Caisse. Agio et commission sur dépôts et lingots.	21,659 56
	619,092,089 02	3,169,560 04

Répartition de l'en

Mois.	VALEURS SUR LA BELGIQUE.			VALEURS SUR LA FRANCE.			VALEURS SUR LA HOLLANDE.			VALEURS SUR HAMBOURG.		
	NOMBRE d'effets.	Montant.	Produit.	NOMBRE d'effets.	Montant.	Produit.	NOMBRE d'effets.	Montant.	Produit.	NOMBRE d'effets.	Montant.	Produit.
Janvier . . .	0,724	9,842,225 91	38,385 54	408	5,485,972 55	20,958 59	347	2,812,885 25	8,487 65	355	2,701,566 66	8,841 31
Février . . .	0,334	9,232,303 52	37,211 23	623	4,672,820 27	24,532 42	214	1,665,440 65	6,670 88	92	693,602 09	1,596 47
Mars	6,812	10,754,864 60	42,245 05	490	2,870,490 45	16,338 85	210	1,705,335 45	5,730 99	240	2,169,634 43	5,453 70
Avril	7,678	11,002,789 70	43,294 75	722	4,556,681 91	21,735 75	214	1,752,895 12	5,912 69	52	456,233 95	1,216 52
Mai	7,120	10,726,015 73	45,231 17	824	4,044,554 58	16,433 55	177	1,354,159 47	5,071 20	175	2,226,249 87	6,851 57
Juin	7,273	9,965,561 51	39,100 22	593	3,272,864 50	14,166 42	338	2,468,733 88	9,003 12	101	986,920 42	1,617 27
Juillet	7,359	10,728,804 37	38,034 33	1,060	5,865,669 26	26,768 52	235	1,820,803 75	7,095 03	244	2,495,147 80	8,436 02
Août	9,379	14,159,519 36	61,604 77	781	4,518,440 53	22,651 75	79	771,461 45	2,707 60	97	1,206,673 89	5,114 27
Septembre . .	8,997	12,171,279 66	42,209 09	327	2,015,735 43	9,193 59	94	1,017,086 08	3,567 63	318	3,023,597 79	13,846 47
Octobre	11,106	15,840,567 35	63,458 35	638	3,810,488 03	23,870 90	21	236,479 24	952 45	82	1,115,914 72	7,641 61
Novembre . . .	9,403	16,556,346 45	70,590 17	302	2,423,312 17	13,458 07	»	»	»	98	1,268,222 38	8,562 21
Décembre . . .	12,470	20,427,363 21	88,280 47	515	4,311,251 12	42,326 24	01	2,116 40	21 16	118	1,186,291 62	5,218 17
	100,655	151,207,639 37	609,645 14	7,403	46,828,280 40	252,424 33	1,939	15,603,379 70	53,220 38	1,952	19,530,058 62	74,428 05

ensemble des Escomptes.

VALEURS SUR LONDRES:			VALEURS SUR FRANCFORT.			VALEURS SUR BERLIN.			TOTAL		MONTANT TOTAL
NOMBRE d'effets.	Montant.	Produit.	NOMBRE d'effets.	Montant.	Produit.	NOMBRE d'effets.	Montant.	Produit.	DES EFFETS ET DES PRODUITS.	DES VALEURS ESCOMPTÉES.	
92	863,027 90	1,894 48	206	1,450,800 92	6,436 49	260	1,325,812 07	7,928 55	8,432	99,051 97	22,491,289 06
206	2,074,062 12	9,505 95	133	1,070,369 68	4,415 85	208	1,115,486 20	6,958 76	7,810	91,150 74	21,451,084 02
333	3,450,001 34	14,192 48	181	1,427,840 07	5,584 52	354	1,554,491 52	9,204 90	8,609	92,950 07	23,950,657 56
279	2,500,090 97	10,924 34	183	1,189,845 99	4,299 18	249	1,667,902 22	9,995 30	9,347	96,716 36	23,0 6,437 86
637	7,182,530 43	24,565 51	210	1,315,204 79	5,499 46	289	1,277,086 93	7,607 99	9,452	109,465 71	28,125,781 60
1,070	10,803,236 20	31,378 30	312	2,377,052 03	8,566 61	250	1,582,073 43	9,492 81	9,943	109,547 28	31,456,442 08
495	4,978,104 08	18,985 60	184	1,392,257 54	6,165 89	233	1,775,196 37	9,902 77	9,810	115,553 97	29,053,960 15
732	8,370,811 36	46,305 48	231	1,790,849 74	7,618 33	278	1,538,947 36	9,281 05	11,373	151,976 33	32,336,706 67
466	4,443,117 69	31,974 43	243	1,944,915 29	10,309 82	416	707,276 34	4,719 34	10,361	113,593 64	23,293,008 38
593	6,548,937 37	31,082 30	149	1,589,275 77	10,022 32	307	1,485,554 23	13,065 42	12,896	172,807 68	30,147,356 91
393	5,641,532 33	28,113 37	207	1,994,339 92	13,896 33	154	702,625 31	6,133 91	10,617	177,422 43	26,386,378 96
221	2,393,902 38	18,979 08	41	663,010 95	3,818 76	"	"	"	13,367	187,487 37	28,983,938 98
5,540	58,119,374 36	284,699 32	2,250	18,023,740 69	86,334 74	2,678	14,732,452 49	94,288 80	122,417	1,517,483 97	523,044,922 83
										Réescompte de l'exercice 1852	113,341 39
										Bénéfice brut de l'exercice 1853	1,630,823 56
										À déduire pour différence sur le change portée dans l'exercice 1852. fr. 30,799 14	208,902 87
										À déduire pour réescompte de 1853	178,103 73
										Bénéfice net de l'exercice 1853.	1,421,922 69

ANNEXE F.

Résumé par

des Caux d'Escompte des Effets sur la Belgique

	2 %			2 1/4 %			2 1/2 %			2 3/4 %		
	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.
1 ^{er} trimestre.	578	3,087,650 62	8,996 84	44	166,365 61	757 02	4,100	5,897,063 06	12,819 48	,	,	,
2 ^e »	602	4,793,246 27	14,844 03	43	145,782 17	575 51	3,665	5,679,279 36	16,446 52	10	121,061 05	563 17
3 ^e »	787	5,432,825 21	15,531 52	34	140,810 88	506 02	6,576	7,740,479 97	22,976 27	,	,	,
4 ^e »	944	5,035,070 80	16,234 32	41	149,917 52	683 12	8,436	11,865,134 65	44,415 27	,	,	,
	2,911	18,348,770 90	55,606 71	162	602,845 98	2,521 67	23,777	31,181,957 04	96,657 54	19	121,061 05	563 17

Trimestre

Escomptés à Bruxelles et dans les Comptoirs en 1853.

3%			4%			PERTES DE PLACE.	TANTIÈME ALLOUÉ AUX COMPTOIRS.	NOMBRE TOTAL D'EFFETS ESCOMPTÉS.	MONTANT TOTAL DES EFFETS ESCOMPTÉS.	MONTANT DES ESCOMPTES ET PERTES DE PLACE.
NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	MONTANT.	MONTANT.			
8,681	12,085,722 47	68,277 85	5,675	4,450,965 98	32,204 10	1,250 82	6,544 27	17,076	25,685,745 74	124,286 09
9,690	11,290,544 22	63,000 02	4,833	5,759,657 77	40,410 98	1,556 26	9,962 78	19,852	27,790,040 85	157,596 49
10,494	12,518,606 17	71,520 03	5,449	6,065,741 26	40,828 42	1,105 47	10,617 59	25,340	31,896,261 69	152,465 75
12,011	16,569,214 90	96,256 35	8,690	11,582,640 51	84,595 27	2,405 24	22,212 97	30,122	45,001,978 18	244,567 47
40,876	52,262,087 76	299,054 25	22,645	27,857,005 52	198,058 77	6,295 79	49,537 61	90,590	150,374,026 46	658,715 78
										A déduire, tantième alloué aux comptoirs.
										49,337 61
									Fr.	609,578 17

Relevé des opérations de la succursale de la Banque Nationale à Anvers en 1851, 1852 et 1853.

MOIS.	EFFETS SUR ANVERS ET L'INTÉRIEUR.			EFFETS SUR L'ÉTRANGER.			CONTRATS DE PRÊTS.		
	Nombre.	Montant brut.	Intérêts.	Nombre	Montant brut.	Intérêts.	Nombre.	Somme empruntée.	Intérêts.
1851.									
1 ^{er} semestre.	905	FR. 5,765,511 »	FR. 14,705 52	859	FR. 6,619,191 59	FR. 22,741 88	4	FR. 155,075 53	FR. 810 87
Juillet . . .	355	2,156,949 59	7,920 25	284	1,918,811 17	4,412 08	1	65,624 18	680 18
Août . . .	252	1,509,871 78	4,351 11	205	1,928,722 05	5,119 92	1	22,100 »	202 94
Septembre.	504	1,825,984 05	5,921 95	159	1,045,402 86	2,215 78	»	» »	» »
Octobre . .	453	2,595,115 42	6,984 17	220	2,225,087 25	5,265 74	»	» »	» »
Novembre.	407	2,074,450 40	5,751 99	56	209,539 52	1,954 26	3	59,400 »	552 17
Décembre .	675	4,568,751 78	13,220 65	254	900,677 65	2,164 25	2	70,800 »	722 09
2 ^e semestre.	2,426	14,507,100 80	42,510 10	1248	8,516,040 48	19,110 05	7	195,624 18	1,957 58
1852.									
Janvier . .	702	4,556,811 82	15,264 18	26	187,844 15	1,305 90	2	55,200 »	205 24
Février . .	615	4,415,745 74	14,951 71	53	377,502 59	1,515 75	1	9,000 »	55 11
Mars . . .	644	4,510,909 40	14,505 58	105	1,687,120 87	5,949 15	5	195,550 »	1,875 49
Avril . . .	495	5,416,815 98	10,598 17	162	898,356 52	3,056 45	2	60,900 »	215 40
Mai . . .	610	5,906,270 29	8,752 55	139	770,115 55	5,188 16	3	65,440 »	202 44
Juin . . .	488	5,777,252 62	10,028 55	104	710,340 59	2,058 95	5	52,000 »	520 44
1 ^{er} semestre	3,552	24,585,805 85	71,880 55	589	5,651,477 45	15,040 54	16	415,890 »	2,348 12
Juillet . . .	656	4,559,065 27	15,245 95	89	601,898 95	1,964 69	1	80,000 »	1,055 53
Août . . .	511	5,978,780 51	15,250 85	142	1,027,789 85	5,017 45	»	» »	» »
Septembre.	546	5,070,178 26	10,604 79	517	5,476,640 54	5,767 95	»	» »	» »
Octobre . .	574	5,922,941 06	15,058 50	19	146,272 55	604 70	1	100,000 »	92 »
Novembre.	860	5,422,187 06	15,845 71	50	589,105 12	1,284 97	1	80,000 »	1,066 67
Décembre .	704	4,858,477 90	15,552 16	14	149,015 76	754 79	1	21,000 »	215 11
2 ^e semestre	3,851	25,591,598 06	81,515 76	851	5,761,720 55	15,574 55	4	281,000 »	2,405 11
1853.									
Janvier . .	870	6,115,582 78	18,751 58	19	185,590 47	782 44	2	60,000 »	606 22
Février . .	721	5,162,705 50	19,209 78	20	217,268 04	1,195 91	2	207,500 »	1,981 22
Mars . . .	814	5,808,850 18	19,052 64	85	825,674 58	5,604 58	5	95,880 »	1,221 42
Avril . . .	1,000	7,344,255 50	26,045 61	41	219,879 75	1,295 72	4	150,115 »	1,520 52
Mai . . .	696	4,428,742 65	16,752 57	527	4,205,500 95	19,542 45	1	10,000 »	105 53
Juin . . .	728	5,001,471 92	17,752 51	705	5,868,268 29	27,789 66	2	28,500 »	214 89
1 ^{er} semestre.	4,829	55,859,606 15	117,502 09	1,595	11,515,982 08	56,208 74	14	551,995 »	5,449 60
Juillet . . .	1,068	7,464,502 58	27,545 65	72	724,825 48	4,216 29	2	150,000 »	1,395 55
Août . . .	1,202	9,215,578 05	55,577 65	20	185,024 26	1,148 68	5	56,976 »	665 91
Septembre.	1,425	10,582,149 94	44,955 55	57	267,698 52	2,129,60	1	20,000 »	205 55
Octobre . .	1,290	9,411,885 77	37,525 99	6	59,901 75	505 74	5	180,000 »	2,075 99
Novembre.	1,575	9,604,242 89	56,805 84	12	140,508 85	1,241 62	2	105,000 »	1,580 »
Décembre .	1,678	15,155,719 57	51,755 71	98	758,782 78	5,680 02	6	110,956 »	1,040 76
2 ^e semestre.	8,126	59,251,876 58	251,990 55	245	2,156,741 40	14,919 95	21	600,912 »	6,961 54

ESCOMPTE DES

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	NOMBRE TOTAL DES EFFETS.	VALEURS SUR LA BELGIQUE		VALEURS SUR LA FRANCE.	
Gand	11,950	11,825	22,438,806 28	86	290,296 58
Liège.	5,242	4,479	6,966 774 01	745	2,610,282 88
Charleroi	5,651	5,177	6,564,220 69	454	999,462 67
Arlon.	1,389	1,217	4,852,350 64	172	657,448 26
Mons	2,874	2,814	4,901,104 86	60	245,593 13
Tournai	3,167	2,822	3,295,894 05	313	1,259,091 96
Namur	276	240	2,383,776	36	138,816 45
Bruges	399	398	1,368,654 40	1	513
	30,908	28,972	52,751,560 93	1,867	6,161,304 95

RÉCAPITUL

Gand	11,950
Liège	5,242
Charleroi	5,651
Arlon	1,389
Mons	2,874
Tournay.	3,167
Namur.	276
Bruges	399
	30,908

COMPTOIRS (1855).

VALEURS SUR LA HOLLANDE.		VALEURS SUR L'ANGLETERRE.		VALEURS SUR L'ALLEMAGNE.		ESCOMPTE ET PERTES de place BONIFIÉS A LA BANQUE.
18	21,788 89	»	»	1	5,459 25	117,086 25
18	36,782 94	»	»	»	»	45,195 26
»	»	»	»	»	»	29,878 78
»	»	»	»	»	»	59,146 73
»	»	»	»	»	»	26,263 28
25	19,511 95	4	75,455 18	3	12,061 98	20,445 63
»	»	»	»	»	»	14,645 95
»	»	»	»	»	»	5,856 65
61	78,085 78	4	75,455 18	4	17,521 25	298,516 47

TULATION.

»	22,756,351 »	»	117,086 25	»
»	9,615,859 83	»	45,195 26	»
»	7,865,685 36	»	29,878 78	»
»	5,469,778 90	»	59,146 73	»
»	5,146,497 99	»	26,263 28	»
»	4,642,015 12	»	20,445 63	»
»	2,522,592 45	»	14,645 95	»
»	1,569,167 40	»	5,856 65	»
»	59,085,926 05	»	298,516 47	»

ANNEXE I.

Mouvement du portefeuille des effets sur la Belgique en 1853.

	A BRUXELLES.	A ANVERS.	TOTAUX.
Au 31 Janvier 1853	15,598,450	7,472,914	23,071,364
» 28 Février »	15,740,015	7,843,552	23,583,567
» 31 Mars »	17,929,958	9,054,957	26,984,915
» 30 Avril »	18,402,086	9,205,453	27,607,539
» 31 Mai »	18,859,659	8,272,382	27,132,041
» 30 Juin »	17,873,710	7,173,089	25,046,799
» 31 Juillet »	18,350,072	8,379,150	26,729,222
» 31 Août »	19,756,687	12,628,727	32,385,414
» 30 Septembre »	21,561,910	16,266,902	37,828,812
» 31 Octobre »	25,624,953	15,990,804	41,615,757
» 30 Novembre »	27,572,549	16,456,337	44,028,906
» 31 Décembre »	35,092,152	18,673,080	53,765,232
TOTAUX	250,362,161	137,397,347	387,759,508

Nationale.

BUCKETTES DE 1883.

RÉSERVE.		COMPTES COURANTS.		CRÉDIT Ouvert en vertu de l'art. 26 de la loi du 5 mai 1850.		AVANCES sur FONDS PUBLICS BELGES.		IMMEUBLES, MATÉRIEL ET MOBILIER.		DIVERS.		TOTAL.	
DÉBIT.	CRÉDIT.	DÉBIT.	CRÉDIT.	DÉBIT.	CRÉDIT.	DÉBIT.	CRÉDIT.	DÉBIT.	CRÉDIT.	DÉBIT.	CRÉDIT.	DÉBIT.	CRÉDIT.
	316,854 48	.	27,314,117 61 1/2	4,000,000	.	6,296,109 22	.	667,200	.	.	1,140,762 05	124,058,794 17 1/2	124,058,794 17 1/2
	316,854 48	.	28,416,614 37	4,000,000	.	5,482,150 22	.	668,215	.	.	75,805 36	123,552,854 21	123,552,854 21
	316,854 48	.	33,760,585 53 1/2	4,000,000	.	5,368,254 22	.	668,215	.	.	414,184 58	128,468,461 59 1/2	128,468,461 59 1/2
	316,854 48	.	36,355,425 86 1/2	4,000,000	.	4,878,746 91	.	668,215	.	.	387,409 90	132,525,370 24 1/2	132,525,370 24 1/2
	316,854 48	.	37,786,776 22 1/2	4,000,000	.	3,567,658 11	.	668,215	.	.	425,397 90	140,556,948 60 1/2	140,556,948 60 1/2
	316,854 48	.	42,715,155 45 1/2	2,500,000	.	3,421,588 11	.	668,940	.	.	562,149 61	144,526,857 22 1/2	144,526,857 22 1/2
	325,996 98	.	40,000,461 48	.	.	3,501,688 11	.	663,400	.	.	620,969 10	144,510,867 56	144,510,867 56
	325,996 98	.	39,899,532 44 1/2	.	.	3,688,588 11	.	663,400	.	.	773,401 56	142,844,810 68 1/2	142,844,810 68 1/2
	325,996 98	.	39,265,922 41	.	.	3,817,758 11	.	663,400	.	.	866,406 12	143,222,815 51	143,222,815 51
	325,996 98	.	38,717,465 22	.	.	4,301,588 11	.	666,100	.	.	981,875 17	144,454,525 57	144,454,525 57
	325,996 98	.	36,815,097 44 1/2	.	.	4,592,276 22	.	666,100	.	.	1,221,780 90	145,542,465 52 1/2	145,542,465 52 1/2
	325,996 98	.	37,329,918 45 1/2	.	.	3,819,451 29	.	673,988 57	.	.	1,311,622 54	147,348,257 65 1/2	147,348,257 65 1/2

Tableau de l'échéance du portefeuille de la Banque Nationale, à la date
du 1^{er} janvier 1854.

ÉCHÉANCES des EFFETS DE COMMERCE.		ÉCHÉANCES par DÉCADE.	ÉCHÉANCES MENSUELLES.
Janvier	1 ^{re} Décade.	9,338,092 »	31,734,115 »
	2 ^e id.	11,347,962 57	
	3 ^e id.	11,048,060 43	
Février	1 ^{re} Décade.	8,412,839 49	26,244,485 59
	2 ^e id.	9,142,570 18	
	3 ^e id.	8,689,075 92	
Mars	1 ^{re} Décade.	7,649,626 03	16,404,845,82
	2 ^e id.	5,232,560 65	
	3 ^e id.	3,522,659 14	
Avril	1 ^{re} Décade.	400,593 24	400,593 24
		74,784,039 65	74,784,039 65

